Rapport public Parcoursup session 2025

IFRASS - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Tous les candidats	55	398	163	106	55

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	322	141	89	46	83,6 %
			Masculin	76	22	17	9	16,4 %
			Total	**398**	**163**	**106**	**55**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	86	20	15	8	27,6 %
				AB	67	35	20	8	27,6 %
				B	36	24	18	8	27,6 %
				TB	9	8	8	4	13,8 %
				TBF	2	2	2	1	3,4 %
				Total	**200**	**89**	**63**	**29**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	43	7	5	2	12,5 %
				AB	56	29	12	7	43,8 %
				B	23	12	10	7	43,8 %
				TB	3	2	2	0	0 %
				Total	**128**	**50**	**29**	**16**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	14	2	2	1	10 %
				AB	26	5	2	1	10 %
				B	18	12	7	6	60 %
				TB	7	4	2	2	20 %
				Total	**66**	**23**	**13**	**10**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	1	1	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	**4**	**1**	**1**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	167	64	35	26	47,3 %
			En réorientation	99	42	29	13	23,6 %
			Non scolarisés	119	51	40	16	29,1 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	11	6	2	0	0 %
			Total	**398**	**163**	**106**	**55**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	65	29	18	11
			Autres doublettes	46	13	6	4
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	58,6 %	69 %	75 %	73,3 %
		Autres doublettes	41,4 %	31 %	25 %	26,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes et appréciations	Nous prendrons en compte l'ensemble des notes de première et de terminale, en privilégiant les sciences humaines et sociales.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Nous accorderons une attention particulière aux compétences d'orthographe, de vocabulaire ainsi que vos qualités rédactionnelles et vos capacités d'argumentation.	Essentiel
Savoir-être	Implication dans le travail	Nous prendrons en compte à travers les appréciations de vos enseignants votre implication dans les études. Vos expériences dans un travail d'équipe à vocation associative, sportive ou citoyenne seront appréciées.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Nous serons attentif à votre projet de formation en lien avec les connaissances du métier et du contenu de formation.	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	En lien avec la fiche avenir, la rubrique activités et les centres d'intérêts (engagement associatif, politique, sportif, service civique ...)	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun critère éliminatoire

Les modalités d'examen des voeux

Plusieurs éléments sont pris en compte pour l’examen des vœux :

- Notations issues des dossiers scolaires (notes des bulletins scolaires de terminale, notes du bac de français, …),
- Appréciations relatives à l’implication durant la scolarité (appréciations des professeurs et du chef d'établissement figurant sur la fiche avenir),
- Motivation à entrer en formation et à exercer la profession (fiche projet de formation),
- Mise en avant d’expériences professionnelles, de stages, d’engagements citoyens ou bénévoles… ayant un lien avec le projet de formation (fiche Activités et centres d'intérêt),
- Possession d'un diplôme en travail social ou en santé, de diplômes de l’enseignement supérieur, réalisation d'un service civique, poursuite d'études supérieures…

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats ayant fait mention de leurs expériences, motivations, intérêts pour le métier, permettant de valoriser une certaine maturité pour démarrer un parcours de formation sur 3 ans, se trouvent mieux classés. Il est donc important pour les candidats de remplir précisement leur dossier Parcoursup et d'éviter des arguments généraux qui ne donnent pas à voir la pertinence du projet de formation.

Signature :
Jérémie TREBEL,
Directeur de l'établissement IFRASS